

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Objet :

Désignation membres de la
Commission d'Appel d'Offres

N° : D - 2026 - 04 - 15 - 02

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17 AVR. 2026

ID : 034-213401359-20260417-D2026_04_15_02-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le 17 AVR. 2026
Et publication ou notification
Du 17 AVR. 2026
La Maire :



Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Corinne LOUBES, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Eliane CHAUMET à Mme Corinne LOUBES, M. Fabrice LETELLIER à M. Vincent BAR.

Absents :

Secrétaire de séance : René COUSIN

Début de séance : 18h30

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre la Maire, sa Présidente, (ou son représentant en cas d'absence : M. Daniel SCAFA) cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient d'élire des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres à bulletins secrets et à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Constatant les résultats,

Proclame élus les membres suivants :

Titulaires :

- 1 - Bernard GUERRERE
- 2 - René COUSIN
- 3 - Alain MANES

Suppléants :

- 1 - Didier MONTIER
- 2 - Alexandra SCHAAB
- 3 - Alain DECAMPS

Autorise Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et la,

Charge de notifier cette décision à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

René COUSIN

La Maire,

Géraldine ESCANDE-COLIN

